

Recommandation du Conseil synodal sur le déroulement du culte synodal de consécration et d'agrégation

20 septembre 2011

Mise à jour le 26.04.2016

Culte synodal de consécration et d'agrégation

Remarques générales

La consécration et l'agrégation des nouveaux ministres a lieu au cours d'un culte (RE art. 242 et 243) préparé par une équipe constituée des : pasteur-e et diacre officiant-es, délégué-e du CS, délégué-e de la CC, et cérémoniaire(s) désigné(s) par le CS, travaillant en collaboration avec l'organiste et l'intendant de la cathédrale. Elle rencontre les futurs agrégés et consacrés. Des groupes choraux et instrumentaux peuvent être appelés à prendre part à l'animation liturgique. La lecture de la Bible peut être confiée à une personne extérieure à l'équipe

Les choix liturgiques, homilétiques, musicaux se feront dans le respect de l'équilibre de la célébration et du temps à disposition (90 minutes maximum) ; les cérémoniaires veilleront à la cohérence de l'ensemble.

La cérémonie de consécration et d'agrégation (RE art. 281, 281bis, 281ter, 282 et 282bis), intitulée ci-après « Acte d'engagement » (Introduction, Engagement de l'Eglise, Engagement des ministres, Prière de reconnaissance et imposition des mains, Agrégation, Prière de conclusion), a lieu après la prédication.

Les textes liturgiques concernant l'Acte d'engagement sont prescrits.

Dans certaines formulations, les textes et indications sont exprimés en langage intégré ; cela n'a pas été possible partout.

En italique, les indications pratiques

Toutes les indications utiles figurent sur le livret.

Avant le service, les pasteur et diacre officiants, le lecteur et les candidats reçus, de même que tous les servants des tables de la sainte cène, se réunissent au pavillon Levade pour les dernières indications et la prière. Elles rejoignent ensuite les représentants du Conseil d'Etat et de l'Université, le Conseil synodal, la Commission de consécration, le Bureau du Synode et les invités à la porte de la cathédrale, pour constituer le cortège selon l'ordre fixé par le Conseil synodal.

Pendant le jeu d'orgue et le chant, le cortège entre, puis chacun-e s'assied aux places réservées.

DEBUT DU CULTE

Le culte commence par un prélude au cours duquel entre le cortège. Jusqu'à la prédication, le déroulement du culte est conforme à la directive y relative.

ACTE D'ENGAGEMENT

Introduction

Le délégué de la Commission de consécration

Frères et sœurs,

La Commission de consécration a entendu x candidat-es au ministère dans notre Eglise. Elle a reconnu leur foi, leur vocation et la régularité de leur formation. Aujourd'hui, elle demande à l'Eglise de consacrer x nouveaux diacres et x nouveaux pasteurs

[et d'agrèger x diacres et x pasteurs déjà consacrés dans une autre Eglise issue de la Réforme].

Ces diacres et ces pasteurs vont s'engager envers Dieu et envers notre Eglise.
(Ce texte doit donner clairement les résultats, il peut donc être aménagé, par le délégué de la Commission de consécration, pour faciliter sa bonne compréhension)

Engagement de l'Eglise

(Il est bon qu'à ce moment les futurs ministres soient face à l'assemblée.)

En acceptant de les consacrer et en demandant à Dieu de bénir leur ministère, notre Eglise s'engage aussi à leur égard.

J'invite l'assemblée à se lever.

Rassemblés ici en culte synodal, nous représentons cette Eglise et nous nous engageons envers ces ministres en disant tous ensemble:

L'assemblée

**Nous vous accueillons avec joie.
Nous reconnaissons votre ministère;
nous travaillerons avec vous,
et nous prierons pour vous.
Amen**

Engagement des ministres

Le pasteur officiant

Accompagné de la délégation du Conseil d'Etat, le président du Synode recevra la prestation de serment des candidats (*Art 8 LE et art 282 RE*)

Chacun d'entre eux, à l'appel de son nom, lèvera la main droite et dira "**Je le promets**".

J'invite les représentants du Conseil d'Etat et le président du Synode à se lever et à s'avancer.

Les candidats se lèvent et prêtent serment devant le président du Synode accompagné de la délégation du Conseil d'Etat, d'après la formule suivante (art. 282 RE) qui est lue par le pasteur officiant.

Pour tous les ministres:

A la place qui sera la vôtre dans la mission de l'Eglise :

- vous promettez d'annoncer, en paroles et en actes, la Parole de Dieu telle qu'elle est contenue dans l'Ecriture sainte, de veiller à la vie communautaire du peuple de Dieu, et de remplir en conscience les devoirs d'un ministre de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud;
- vous promettez de servir, de former et d'encourager vos frères et vos sœurs, au nom du Seigneur Jésus-Christ, afin que leur foi soit affermie et leur engagement stimulé;
- vous promettez d'accompagner avec persévérance ceux dont vous aurez la charge, de chercher ce qui unit et non ce qui divise, d'observer la discrétion qu'impose le ministère et d'être pleins d'attention et de respect envers tous;
- vous promettez d'accomplir fidèlement votre ministère et de rechercher en toute circonstance le bien du pays, en lui annonçant l'Evangile avec une entière liberté, selon que Dieu le commande.

Vous le promettez dans la communion de l'Eglise, avec l'aide du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Chacun des ministres, à l'appel de son nom, prête serment.

Chant de l'assemblée peut être un chant d'épiclese

Pendant le chant, les membres du collège des consacrans s'approchent comme indiqué dans le livret du culte.

A la fin du chant, l'assemblée s'assied.

Prière de reconnaissance et imposition des mains

Le délégué du Conseil synodal [ayant fait asseoir l'assemblée],

Dieu notre Père, nous te louons,
tu nous as créés
et tu nous appelles à ton service, avec nos qualités et nos faiblesses,
solidaires et témoins d'espérance et de lumière pour tous.

Dieu notre Père, nous te louons
pour ton fils, Jésus-Christ, notre Seigneur.
Il est venu en serviteur et a donné sa vie pour nous rapprocher de toi.

Dieu notre Père, nous te louons pour l'Esprit Saint.
Par lui, tu fais naître la foi et suscites l'Eglise,
tu la rassembles autour de ta Parole,
tu l'envoies dans le monde pour témoigner de toi.

Dieu trois fois Saint,
Toi qui fais de nous des ouvriers de ton Royaume, merci de donner à ton Eglise les ministres dont elle a besoin.

Amen.

Les quatre consacrants et les membres du collège des consacrants imposent les mains aux candidates.

L'épiclese est dite pour chaque candidat-e par le délégué du Conseil synodal qui peut, sans la modifier, y ajouter une note personnelle.

Sans y être appelée, chaque candidat-e s'approche, après l'imposition des mains, reprend sa place.

Pour un-e diacre

Envoie ton Saint Esprit sur notre frère / sœur, N.N.

Nous le / la consacrons à ton service,
pour être diacre dans ton Eglise
afin qu'il / elle forme et entraîne ton peuple
au service et au témoignage dans le monde
Amen.

Pour un-e pasteur

Envoie ton Saint Esprit sur notre frère / sœur, N.N.

Nous le / la consacrons à ton service,
pour être pasteur dans ton Eglise
afin qu'il / elle rassemble ton peuple
et le forme au service et au témoignage dans le monde.
Amen.

Agrégation

Le délégué du Conseil synodal

Nous appelons maintenant nos frères et nos sœurs qui ont demandé l'agrégation au corps diaconal et pastoral de notre Eglise.

A chacun-e des agrégé-es

N.N., en ..., vous avez été consacré au ministère dans l'Eglise

Aujourd'hui, nous vous accueillons comme ministre de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud,

nous remettons à Dieu votre ministère,

et nous invoquons sur vous le souffle de l'Esprit Saint.

La paix du Seigneur soit avec vous.

Les quatre consacrants "tendent la main d'association" à chacun-e des agrégé-es.

Prière de conclusion

Le délégué du Conseil synodal

Dieu notre Père,

Nous te confions ces nouveaux ministres de notre Eglise.

Garde-les fidèles à ton Evangile,

Renouvelle leurs forces,

Et bénis leur travail.

Amen.

Les nouveaux agrégés et consacrés s'asseyent (sauf ceux qui prononcent l'intercession).

Les membres du collège des consacrants regagnent leur place.

Les personnes qui prononcent l'intercession se placent dans la croisée.

SUITE DU CULTE

La suite du culte comprend au moins une prière d'intercession, l'offrande et la célébration de la Cène.

A la fin du culte, les membres du cortège ressortent ensemble, en premier.